

Rapport n° AIDN/2023/AG3

Assemblée Générale de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord Mercredi 15 mars 2023 à 17h00

3 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE L'AGENCE

L'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord propose à la validation des membres du Conseil d'Administration son rapport d'activité de l'année 2022, en prévision d'une approbation en Assemblée Générale.

Dans ce rapport figure les principaux éléments du rapport d'activité 2022 qui seront repris au sein d'un document destiné à tous les communes et EPCI adhérents ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires et interlocuteurs externes.

6 années après sa création en 2017, le développement et l'activité de l'Agence restent soutenus, et l'année 2022 le confirme :

- nouvelles adhésions de collectivités :
 - de 458 à 479 communes,
 - de 11 à 12 intercommunalités,
- activité soutenue des trois équipes d'ingénierie : juridique, technique et financière,
- échanges et démarches d'interventions partenariales régulières (CAUE, NORDSEM, les équipes d'intercommunalités sur leur territoire (ex : MEL, CAPH...))
- promotion des dispositifs portés par l'Etat, le CEREMA, le CD2E..., et la recherche de compétences utiles aux projets des communes à travers l'action d'autres acteurs de l'ingénierie territoriale dans le nord.

Le télétravail généralisé et la recours aux visioconférences sont entrés dans les principes d'organisation de l'équipe, générant ainsi de nouvelles méthodes de travail.

Tout en restant vigilants sur la nécessaire proximité avec les élus et techniciens des collectivités adhérentes, le recours aux réunions par visioconférences se développe avec les agents départementaux volontaires auprès de l'Agence, avec les élus et techniciens des collectivités accompagnées, avec nos partenaires.

L'Agence reste attentive à ce que les rendez-vous sur site soient maintenus, car la présence sur site, la proximité qui est une caractéristique forte de l'Agence d'Ingénierie (tout comme c'est le cas pour l'administration départementale), sont des marqueurs forts de notre mission d'ingénierie publique. Cette présence au plus près des élus locaux est appréciée et compte beaucoup pour l'efficacité des conseils apportés.

L'année 2022 marque aussi la prise en charge de l'ingénierie technique avec une équipe au complet : trois coordonnateurs en ingénierie technique étant aujourd'hui en charge des demandes adressées à l'Agence. Le remplacement d'un juriste de l'Agence parti en retraite au début de l'année 2022 s'est bien déroulé et permet à cette équipe de maintenir son niveau d'accompagnement.

CHIFFRES SIGNIFICATIFS ET ÉLÉMENTS CLÉS POUR L'ANNEE 2022

1 - LES ADHÉSIONS

Au 31 décembre 2022, l'Agence comptait 492 collectivités adhérentes :

- 479 communes, soit près de 74% des 648 communes du nord,
- 12 Etablissements de coopération intercommunale, soit 70% des EPCI du nord,
- Le Département du Nord.

Au cours de l'année 2022, 23 communes ont décidé de rejoindre l'Agence d'Ingénierie départementale alors que 2 communes choisissaient de ne plus adhérer, soit une progression pour ce collège des communes de 4,5% en un an.

Début 2022, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) est venue rejoindre les intercommunalités adhérentes.



2 – LA RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE

- 87 % des communes adhérentes comptent 5 000 habitants ou moins,
- 83 % des EPCI adhérents comptent 100 000 habitants ou moins, 41 %, 50 000 habitants ou moins.

Tableau du nombre de communes adhérentes iNord / strates

Strates	Communes adhérentes / communes de la strate	Pop. municipale communes adhérentes / pop. municipale de la strate
Département	479 / 648 (74%)	1 213 468 / 2 608 346 (47%)
5 000 hbts et moins	dont 416 / 540 (77%)	594 113 / 752 697 (79%)
2 000 hbts et moins	dont 311 / 409 (76%)	269 040 / 341 015 (79%)

Population municipale 01/01/2022 – données INSEE

Ainsi, à fin 2022, 1 213 468 habitants du département du nord, soit près de **47%** de la population départementale, résident dans une commune adhérente à l'Agence iNord. Ce ratio monte à **79%** pour les communes de 5 000 habitants et moins, et pour les communes de 2 000 habitants et moins.

Parmi les communes qui n'adhèrent pas à l'Agence, 16 communes comptent 2 000 habitants ou moins, pour un total de 10 311 habitants.

Avec l'adhésion de la CCFI au 1^{er} janvier 2022, on dénombre 5 intercommunalités qui n'ont pas choisi de rejoindre l'Etablissement Public iNord. Parmi elles :

- une communauté de communes : la C.C. du Cœur d'Ostrevent (3CO),
- deux communautés d'Agglomération : la C.A. Valenciennes Métropole (CAVM) et la C.A. des Portes du Hainaut (CAPH),
- la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD).

Des échanges et des participations conjointes ont cours avec les intercommunalités, auprès des communes de leur périmètre, pour leurs projets d'investissements, y compris avec les intercommunalités non adhérentes, notamment avec la MEL (pour les questions énergétiques et les fonds de concours métropolitain) et la CAPH, dans un souci de coordination de l'accompagnement en ingénierie publique.

3 – L'ACTIVITÉ

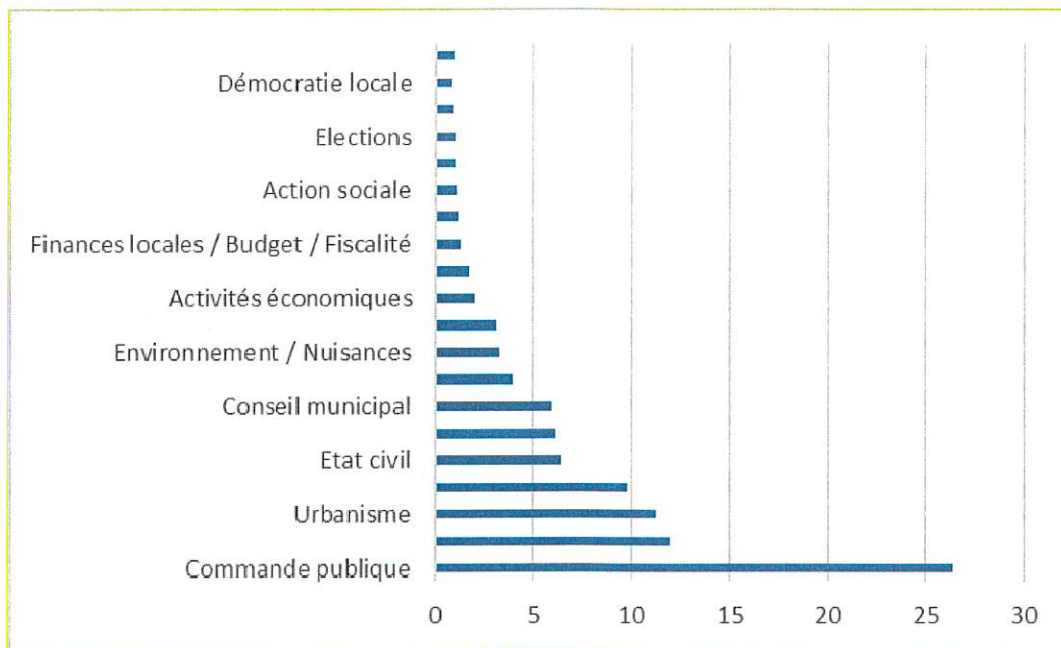
- **L'ingénierie juridique**

Les quatre juristes de l'Agence ont répondu à 4 197 sollicitations sur l'année 2022 contre 4 886 en 2021, soit un recul de 14%.

Les thématiques les plus sollicitées en 2022 ont été :

- la commande publique pour 26% des sujets,
- l'immobilier et la gestion du patrimoine pour 12% des sujets,
- l'urbanisme pour 11% des sujets,
- le droit du travail pour 10% des sujets,
- l'état civil, la voirie et le conseil municipal - chacun pour 6 % des sujets.

Thématiques sollicitées en 2022 en %



Source : application juridique de l'Agence 2022

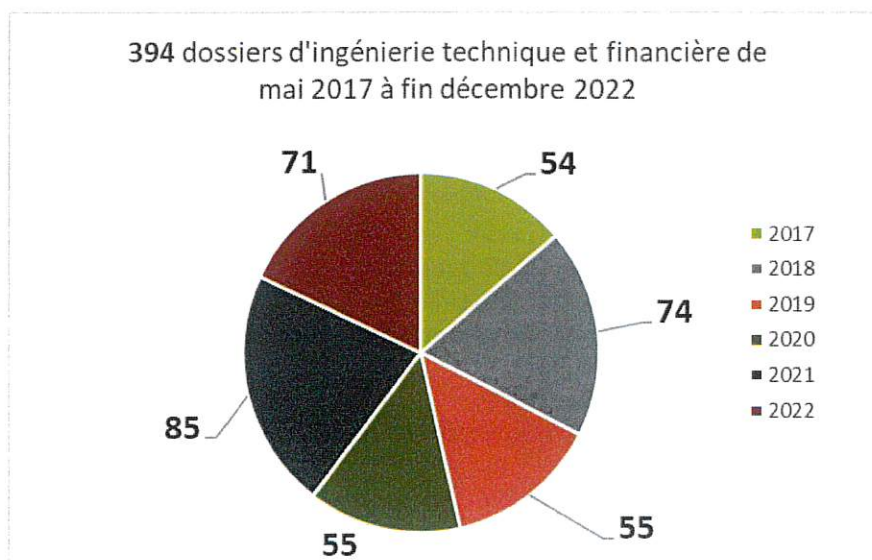
• **L'ingénierie technique et financière**

71 demandes d'ingénierie ont été prises en charge en 2022, portant le nombre de projets accompagnés par iNord à 394 depuis la création de cette mission en 2017 :

- 48% de ces demandes d'ingénierie sont mixtes (technique et financière),
- 30% des demandes sont purement d'ordre technique,
- 22% des demandes sont purement d'ordre financier.

Ces projets sont à différents stades de l'accompagnement iNord, ont des statuts variés, car la durée de vie des projets accompagnés est très variable, allant de quelques mois à plusieurs années. Ainsi, au 31/12/2022 sur 394 demandes accompagnées :

- 124 sont en cours d'accompagnement,
- 227 ont été clôturés,
- 29 ont été réorientés,
- 14 ont été refusés ou les projets abandonnés par le porteur.



13 AVR 2023

S²LOW

Trois coordonnateurs en ingénierie technique et une chargée de mission en ingénierie financière prennent en charge ces demandes techniques et financières.

Le volume de projets accompagnés ne répond aujourd'hui à aucune tendance, oscillant entre 54 (en 2017) et 85 (en 2021) dossiers par an. Cette charge de travail aléatoire n'a cependant pas nécessité d'interpeller le comité de régulation prévu par les statuts de l'Agence.

Pour l'activité de l'ingénierie financière, en particulier, il est utile de souligner l'important travail de veille et de communication inhérent à cette mission. Il faut noter que de nombreuses sollicitations des adhérents, par mail ou téléphone, constituent une part non négligeable de l'activité de cette offre en ingénierie, sans que cela soit comptabilisé aussi précisément que les accompagnements formalisés par les demandeurs (formulaire d'ingénierie).

Il vous est proposé d'adopter ce Rapport d'Activité 2022.

